



## Cheminement sur 2 ans (4 sessions)

### Maîtrise professionnelle en sciences infirmières

#### Admission automne

1 <sup>re</sup> année			
Automne 1	Cr	Hiver 1	Cr
<a href="#">SIN-7000</a> La pratique infirmière avancée : perspectives et enjeux	3	<a href="#">SIN-7003</a> Mobilisation des connaissances et développement de projets	3
Cours de la règle 1 : <a href="#">SIN-7016</a> * Méthodes quantitatives et statistiques ou Cours optionnel (champ thématique)	3	Cours de la règle 1 : <a href="#">SIN-7022</a> * Recherche qualitative ou Cours optionnel (champ thématique)	3
Cours optionnel (champ thématique)	3	Cours optionnel (champ thématique)	3
Cours optionnel (champ thématique)	3	Cours optionnel (champ thématique)	3
<b>Nombre de crédits de la session</b>	<b>12</b>	<b>Nombre de crédits de la session</b>	<b>12</b>
2 <sup>e</sup> année			
Automne 2	Cr	Hiver 2	Cr
Cours optionnel (champ thématique)	3	<a href="#">SIN-6072</a> Stage 2** (Pr. : SIN-6071) ou <a href="#">SIN-6075</a> Projet d'intervention 2** (Pr. : SIN-6074)	6
<a href="#">SIN-6071</a> Stage 1** ou <a href="#">SIN-6074</a> Projet d'intervention 1** (Pr. : SIN-7000, SIN-7003 et Règle 1)	6	<a href="#">SIN-6573</a> Rapport de stage (Pr. : SIN-6072)*** ou <a href="#">SIN-6576</a> Rapport de projet d'intervention (Pr. : SIN-6075)***	6
<b>Nombre de crédits de la session</b>	<b>9</b>	<b>Nombre de crédits de la session</b>	<b>12</b>

\* Pour répondre à la règle 1, prendre le cours [SIN-7016](#) (offert à l'automne seulement) OU le [SIN-7022](#) (offert à l'hiver seulement) OU prendre ces deux cours.

\*\* Ces cours sont considérés comme des cours à temps plein.

\*\*\* Préalable suivi en concomitance.

Il est possible de suivre des cours optionnels à la session d'été.

1 crédit = 3h de travail / semaine (présence au cours ou stage + études + travaux)

**Note :** Les cours réussis du microprogramme en [pratique interprofessionnelle en oncologie](#), en [gestion des soins infirmiers](#) ou en [pédagogie universitaire des sciences de la santé -simulation](#) peuvent contribuer à ce cheminement venant ainsi réduire le nombre de cours optionnel à réussir.

**Ce cheminement-type est présenté à titre indicatif seulement. Celui-ci peut être modifié en tout temps.**

## Cheminement sur 3 ans (6 sessions) Maîtrise professionnelle en sciences infirmières Admission automne

1 <sup>re</sup> année			
Automne 1	Cr	Hiver 1	Cr
<a href="#">SIN-7000</a> La pratique infirmière avancée : perspectives et enjeux	3	Cours optionnel (champ thématique)	3
Cours de la règle 1 : <a href="#">SIN-7016</a> * Méthodes quantitatives et statistiques OU Cours optionnel (champ thématique)	3	Cours de la règle 1 : <a href="#">SIN-7022</a> * Recherche qualitative OU Cours optionnel (champ thématique)	3
Cours optionnel (champ thématique)	3		
<b>Nombre de crédits de la session</b>	<b>9</b>	<b>Nombre de crédits de la session</b>	<b>6</b>
2 <sup>e</sup> année			
Automne 2	Cr	Hiver 2	Cr
Cours optionnel (champ thématique)	3	<a href="#">SIN-7003</a> Mobilisation des connaissances et développement de projets	3
Cours optionnel (champ thématique)	3	Cours optionnel (champ thématique)	3
<b>Nombre de crédits de la session</b>	<b>6</b>	<b>Nombre de crédits de la session</b>	<b>6</b>
3 <sup>e</sup> année			
Automne 3	Cr	Hiver 3	Cr
<a href="#">SIN-6071</a> Stage 1** OU <a href="#">SIN-6074</a> Projet d'intervention 1** (Pr. : SIN-7000, SIN-7003 et Règle 1)	6	<a href="#">SIN-6072</a> Stage 2** OU <a href="#">SIN-6075</a> Projet d'intervention 2** (Pr. : SIN-6071) (Pr. : SIN-6074)	6
<b>Note :</b> Les cours réussis du microprogramme en <a href="#">pratique interprofessionnelle en oncologie</a> , en <a href="#">gestion des soins infirmiers</a> ou en <a href="#">pédagogie universitaire des sciences de la santé - simulation</a> peuvent contribuer à ce cheminement venant ainsi réduire le nombre de cours optionnel à réussir.		<a href="#">SIN-6573</a> Rapport de stage (Pr. : SIN-6072)*** ou <a href="#">SIN-6576</a> Rapport de projet d'intervention (Pr. : SIN-6075)***	6
<b>Nombre de crédits de la session</b>	<b>6</b>	<b>Nombre de crédits de la session</b>	<b>12</b>

\* Pour répondre à la règle 1, prendre le cours [SIN-7016](#) (offert à l'automne seulement) OU le [SIN-7022](#) (offert à l'hiver seulement) OU prendre ces deux cours.

\*\* Ces cours sont considérés comme des cours à temps plein.

\*\*\*Préalable suivi en concomitance.

Il est possible de suivre des cours optionnels à la session d'été.

1 crédit = 3h de travail / semaine (présence au cours + études + travaux)

**Ce cheminement-type est présenté à titre indicatif seulement. Celui-ci peut être modifié en tout temps.**